



CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU GECAM - CMAG

ANNEXE I

Frais d'examen : 250.000 F.CFA Hors taxes. Ils sont définitivement acquis au Centre.

Forfait par proposition : 500.000 F.CFA Hors taxes

Forfait par nomination : 1.000.000 F.CFA Hors taxes

Les frais d'examen, le forfait par proposition et le forfait par nomination sont soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la facturation ou à toute autre taxe qui serait créée par l'Etat.

Adoptée à Douala, le 1^{er} novembre 2019

Le Conseil supérieur